Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

Direction des services professionnels

# Note de service

**DESTINATAIRES :** Médecins spécialistes et médecins de famille de la région des Laurentides

**EXPÉDITEUR** : Dre Lynda Thibeault, directrice des services professionnels

**DATE :** 26 mars 2020

**OBJET** : **COVID-19 - MISES À JOUR IMPORTANTES**

---

Vous trouverez ci-dessous de nouvelles informations importantes concernant la gestion de la pandémie.

- **Appel à la vigilance - Élargissement des critères de dépistage pour le COVID-19 :** La Direction de santé publique du CISSS des Laurentides recommande un rehaussement de la vigilance, en identifiant dès leur arrivée les personnes présentant un des symptômes suivants : fièvre, toux dyspnée, mal de gorge, syndrome d'allure grippale et symptômes gastro-intestinaux. Même si les données sont peu nombreuses, il semble que l'anosmie soit un signe suggestif chez certains patients. Portez une attention particulière aux symptômes atypiques chez les personnes âgées. Consulter l'ensemble des recommandations mises à jour en date du 25 mars 2020.
- **Retour au travail et la levée des mesures d'isolement :** L'INSPQ a émis des recommandations concernant le retour au travail et la levée des mesures d'isolement pour les médecins et des travailleurs de la santé dans le contexte de la Covid-19. Pour les consulter : Recommandations pour la levée des mesures d'isolement.
- **Évaluation de risque d'exposition :** Pour évaluer le niveau de risque d'exposition des médecins et travailleurs de la santé lors de soins à un cas confirmé COVID, vous pouvez vous référer à un tableau de l'INSPQ qui rassemble différents scénarios et l'évaluation du risque selon les équipements de protection individuel (EPI).
- **Tenue vestimentaire** : Dans le contexte des risques de propagation de la COVID-19, il est maintenant obligatoire, pour le personnel et les médecins, de revêtir leurs uniformes de service et leurs sarraus en arrivant sur les lieux du travail et de les retirer avant de quitter les lieux du travail, dans le but de limiter le port de l'uniforme aux heures de travail et aux enceintes de l'établissement. Cela prévaut également pour les périodes de repas qui pourraient être prises à l'extérieur. De plus, les vêtements devraient être changés quotidiennement et faire l'objet d'un entretien régulier.
- **Utilisation de l'équipement de protection individuelle et des uniformes :** Pour éviter tout gaspillage, il est très important de suivre les recommandations les plus récentes de l'Institut national de santé publique du Québec. Consulter les recommandations.
- **Femmes enceintes et les enfants** : Une mise à jour des directives pour les femmes enceintes et les enfants est disponible. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour les suivis de grossesses, les accouchements et les rencontres prénatales.
- **RAPPEL - Ligne directe pour les médecins désirant un rendez-vous de dépistage** : Les médecins qui souhaitent obtenir un rendez-vous pour un test de dépistage de Covid-19 peuvent communiquer au numéro suivant : 450 473 6811, poste 44316, entre 8 h 30 et 15 h 30.
- **ACPM :** L'Association canadienne de protection médicale (ACPM) met en œuvre une ligne téléphonique afin de répondre à vos questions et soutenir adéquatement ses membres pendant la pandémie de COVID-19. Pour plus d'informations.
- **Toute question en lien avec l'organisation médicale peuvent être transmise à dsp-al.cissslau@ssss.gouv.qc.ca**.

**Merci pour votre précieuse collaboration.**